

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 10 avril 2024 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, est absent jusqu'à ce qu'il prenne son siège tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240410-1215

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION
AMENDÉE - EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOTS P.2
017 360 ET 3 595 337

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20240312-222, le conseil municipal excluait une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 202) et le lot 3 595 337 du cadastre du Québec du domaine public;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée au numéro d'un lot;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CM-20240312-222 de façon à remplacer le lot «3 595 337» par le lot «3 598 337» du cadastre du Québec.

(SD-2024-1505)

CE-20240410-1216

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 27 mars 2024 à 9 h 01.

(SD-2024-1543)

CE-20240410-1217

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 27 mars 2024 à 9 h 19.

(SD-2024-1543)

CE-20240410-1218

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 4 mars et du 3 avril 2024 concernant des déboursés de 21 785 465,86 \$.

(SD-2024-1743)

CE-20240410-1219

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30011**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre des services d'inspection, d'entretien et de travaux correctifs pour les ponts roulants et les palans, prévus au contrat SP-30011, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 68 985 \$ à Pont Roulant Protech inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de la gestion de l'eau daté du 10 novembre 2023 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1788934)
(SD-2024-996)

CE-20240410-1220

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1287**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1287, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Environnement Routier NRJ inc.
4 485 548,08 \$.



(CT:1789798)
(SD-2024-1121)

CE-20240410-1221

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT,
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, SURVEILLANCE ET MISE
EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1287

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Environnement Routier NRJ inc. pour les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à effectuer l'accompagnement technique durant la surveillance desdits travaux, au montant de 82 684,28 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 4;

d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 37 438,39 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

d'autoriser CIMA+ à effectuer la surveillance avec résidence en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 609 374,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30143, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1287 par le conseil municipal.

(CT:1789798)
(SD-2024-1121)

CE-20240410-1222

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-1287

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance



imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 6 450 \$, dans le cadre du contrat DOS-1287 pour les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1789798)
(SD-2024-1121)

CE-20240410-1223

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-1287

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 5 178 074 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1287 relatif aux travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, incluant les honoraires professionnels, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1789798)
(SD-2024-1121)

CE-20240410-1224

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2029

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2029, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19), pour une période de 16 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Gelco Construction inc.
2 229 012,55 \$.

(CT:1789893)
(SD-2024-1135)

CE-20240410-1225

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2029



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le début des travaux par Gelco Construction inc. pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19), et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 70 213,90 \$ pour la phase B et au montant de 210 641,68 \$ pour la phase C;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29353;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 64 808,65 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2029 par le conseil municipal.

(CT:1789893)
(SD-2024-1135)

CE-20240410-1226

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2029

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 11,15 \$, dans le cadre du contrat DOS-2029 pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19), conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1789893)
(SD-2024-1135)

CE-20240410-1227

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12898-F - CONTRAT DOS-2029

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds



disponibles au Règlement L-12898-F, un montant de 2 610 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2029 par le conseil municipal.

(CT:1789893)
(SD-2024-1135)

À 9 h 03, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif prend son siège.

CE-20240410-1228

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1562

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1562, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de bornes de prêt libre-service RFID pour la bibliothèque Marius-Barbeau à l'Espace citoyen des Confluents, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bibliotheca Canada inc.
138 908,35 \$.

(CT:1789911)
(SD-2024-1137)

CE-20240410-1229

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-2085

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de résilier le contrat DOS-2085 adjugé à l'Université du Québec à Montréal, par la résolution CE-20231115-3783, pour le service de parcours de développement du leadership au Service de police de Laval (SPL).

(SD-2024-1311)

CE-20240410-1230

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2251

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services d'entretien ménager de la Gendarmerie de l'ouest;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel



d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1317)

CE-20240410-1231

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2249

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2249 à MLC Associés inc., au montant de 67 605,30 \$ pour des services professionnels en électricité et en civil pour la réalisation d'un parc de bornes de recharges pour véhicules électriques au 1333, boulevard Chomedey, pour une période de 30 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

section A, phase études, plans et devis comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 43 943,45 \$;

section B, phase exécution des travaux soutien technique durant la construction, au montant de 10 140,80 \$;

section C, phase exécution des travaux surveillance des travaux sans résidence, au montant de 13 521,06 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales.

(CT:1791438)
(SD-2024-1362)

CE-20240410-1232

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2150

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2150, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences Citrix, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Systemes Altanora inc.
475 996,50 \$.

(CT:1791653)
(SD-2024-1383)



Les discussions sur le point 36.10 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240410-1233

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2260

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réfection des revêtements de protection en vrac d'aires de jeu dans divers parcs;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1451)

Le point 36.12 est retiré de l'ordre du jour.

CE-20240410-1234

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2255

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le remplacement du système de contrôle de motorisation des porteuses scéniques de la Maison des arts de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1484)

CE-20240410-1235

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2331

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'équipements aquatiques spécialisés;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1565)

CE-20240410-1236

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2347

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de 2 génératrices mobiles 100KW, 347/600V/3ph/60Hz;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1573)

CE-20240410-1237

APPEL D'OFFRES ANNULÉ - CONTRAT DOS-1758

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'annuler l'appel d'offres pour le contrat numéro DOS-1758 concernant la fourniture et l'installation de trois mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation, StaRRE La Pinière.

(SD-2024-1621)

CE-20240410-1238

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2320

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation de trois mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation, StaRRE La Pinière;



d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1621)

CE-20240410-1239

APPEL D'OFFRES ANNULÉ - CONTRAT DOS-2186

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'annuler l'appel d'offres pour le contrat numéro DOS-2186 concernant l'acquisition d'un dôme pour l'observation.

(SD-2024-1660)

CE-20240410-1240

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2370

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'un dôme pour l'observation;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1660)

CE-20240410-1241

CONVENTION DE FINANCEMENT - COMMUNAUTÉ
MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de financement à intervenir entre la Ville de Laval et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), au montant de 181 610 \$, dans le cadre du Programme de remise en culture de friches agricoles sur le territoire de la CMM pour la réalisation du projet «Remise en culture de 10,6 hectares de terres morcelées en friche» du programme triennal d'immobilisations (PTI-41-10007);



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-612)

CE-20240410-1242

REPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 636 884, 1 636 899, 1 636 908 et 1 637 296 du cadastre du Québec par les lots 6 596 282, 6 597 515, 6 597 516 et 6 597 517 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 8 septembre 2023, sous le numéro 7405 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2023-0198;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-4714)

Le requérant s'adresse aux membres du comité exécutif afin d'exposer les arguments en faveur de sa demande de dérogation mineure.

CE-20240410-1243

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - YVON BÉLEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-4 de M. Yvon Bélec, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation unifamiliale isolée projetée sur le lot 1 596 377 du cadastre du Québec, 11, rue de la Belle-Plage, une largeur de bâtiment de 6,71 mètres, alors qu'une largeur minimale de 8 mètres est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-47.

(SD-2024-1407)

CE-20240410-1244

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9488-4616 QUÉBEC INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-5 de 9488-4616 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction projetée sur les lots 1 355 754 et 1 355 758 (lot projeté numéro 6 590 080) du cadastre du Québec, 1480-1490, montée Masson:

une emprise au sol du bâtiment de 10,44 %, alors qu'un minimum de 20 % est prescrit;

un total de 4 matériaux de revêtement extérieur, alors qu'un nombre maximal de 3 matériaux de revêtement extérieur est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-48.

(SD-2024-1408)

CE-20240410-1245

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
VANESSA TURGEON DE BONIS ET AL.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-7 de Mme Vanessa Turgeon De Bonis et al., propriétaires, à l'effet d'autoriser pour le morcellement du lot 1 761 758 du cadastre du Québec, boulevard Norman-Bethune:

un lot projeté d'une largeur de 16,29 mètres au lieu d'un minimum de 19,24 mètres;

un lot projeté d'une largeur de 16,30 mètres au lieu d'un minimum de 19,24 mètres;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-49.

(SD-2024-1409)

CE-20240410-1246

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
14662695 CANADA INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-9 de 14662695 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'aménagement d'une superficie de surface carrossable sur le lot 1 269 537 du cadastre du Québec, boulevard Sainte-Rose et rue Nadon, une surface de 2 157 mètres carrés au lieu d'un maximum de 900 mètres carrés, et



ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-50.

(SD-2024-1410)

CE-20240410-1247

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SUZANNE NANTEL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-12 de Mme Suzanne Nantel, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation unifamiliale isolée existante sur le lot 1 495 122 du cadastre du Québec, 1755, rue de Miranda:

un total de 3 étages, alors qu'un maximum de 2 étages est prévu;
que le bâtiment se localise à 1,25 mètre de la ligne latérale gauche de terrain, alors qu'une distance minimale de 1,5 mètre est prescrite;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-51.

(SD-2024-1411)

CE-20240410-1248

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CHRISTIAN GAUTHIER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-13 de M. Christian Gauthier, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale existante sur le lot 1 783 011 du cadastre du Québec, 912, rue de Liverpool:

un total de 3 étages au lieu d'un maximum de 2 étages;
une marge arrière de 5,60 mètres au lieu d'un minimum de 6 mètres;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-52.

(SD-2024-1413)

CE-20240410-1249

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - FONDS
DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-15 de Fonds de placement immobilier Cominar, propriétaire, à l'effet d'autoriser l'installation d'une enseigne au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée d'un local commercial sur le lot 2 514 774 du cadastre du Québec, 1780, avenue Pierre-Péladeau, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-53.

(SD-2024-1414)

CE-20240410-1250

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
PATRICIA GASC ET RICHARD ROBILLARD**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-19 de Mme Patricia Gasc et M. Richard Robillard, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment unifamilial existant sur le lot 1 082 048 du cadastre du Québec, 3461, 7e Avenue, l'aménagement d'un escalier extérieur en cour avant donnant accès au 2e étage, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-54.

(SD-2024-1415)

CE-20240410-1251

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
14662695 CANADA INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0031 de 14662695 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction de 5 habitations multifamiliales isolées de 2 étages faisant partie d'un projet intégré sur le lot 1 269 537 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-64.

(SD-2024-1458)

CE-20240410-1252

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE -
PRODUITS SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande UC-2023-08 de M. Charles Lemieux, représentant de Produits Suncor Energie S.E.N.C, propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 613 595 du cadastre du Québec, situé au 570, montée du Moulin, l'usage conditionnel «Service de réparation d'automobiles (garage) (6411)» du groupe d'usages «Commerce et service reliés à l'automobile (C5)» au sens du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-67.

Cet usage est autorisé sous réserve du respect des conditions suivantes:

retirer les réservoirs d'essence, les distributeurs à essence et la marquise au-dessus des distributeurs à essence dans un délai d'un an suivant l'autorisation de la demande d'usage conditionnel;
déposer une demande de certificat d'autorisation et payer le tarif applicable pour demander la fermeture de l'entrée charretière donnant sur l'avenue Gravel dans un délai d'un an suivant l'autorisation de la demande d'usage conditionnel.

(SD-2024-1468)

CE-20240410-1253

**ADOPTION - RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT
6 357 682**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter une résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre un usage additionnel dans une habitation unifamiliale jumelée sur le lot 6 357 682 du cadastre du Québec, situé au 1570, boulevard Lévesque Est, et, de façon précise, d'y permettre:

l'usage additionnel à l'habitation «Service de toilettage pour animaux domestiques, sans hébergement» dans une habitation d'un logement dont la structure est jumelée alors que l'usage est seulement autorisé dans une habitation d'un logement à structure isolée ou dans une maison mobile;

une superficie maximale de plancher occupée par cet usage additionnel de 40 mètres carrés au lieu de 30 mètres carrés.



(SD-2024-1520)

CE-20240410-1254

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 719 298 du cadastre du Québec, situé au 1453, montée Champagne, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-1591)

CE-20240410-1255

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - 9494-8445- QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-4 de 9494-8445 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation trifamiliale sur le lot 1 636 630 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-71.

(SD-2024-1703)

CE-20240410-1256

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ROUBA
CHAABAN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0171 de Mme Rouba Chaaban, propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation et l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 634 687 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-72.

(SD-2024-1704)



CE-20240410-1257

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET
D'ADAPTATION DE DOMICILE - MARS 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de mars 2024 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2024-1712)

CE-20240410-1258

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
28875

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-28875, pour la réalisation des analyses approfondies exigées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ainsi que la mise à jour des documents d'appels d'offres pour les travaux de réhabilitation de 3 ponts (avenue Marcel-Villeneuve, boulevard des Laurentides et rue de la Plage-des-Îles) et d'une passerelle, des honoraires supplémentaires à WSP Canada inc., au montant de 41 715,23 \$.

(CT:1789575)
(SD-2024-1088)

CE-20240410-1259

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-28875

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 38 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires du contrat OS-SP-28875 par le conseil municipal.

(CT:1789575)
(SD-2024-1088)

CE-20240410-1260

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-561



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser WSP Canada inc., à procéder à la préparation des plans et devis ainsi que les services de soutien technique durant les travaux de modifications d'éclairage et d'installation des sites de comptage de vélos dans le cadre des travaux de déploiement de liens cyclable sur le boulevard Saint-Martin, à savoir:

volet A - préparation des plans et devis de la phase 1, au montant de 68 473,14 \$, et de la phase 2, au montant de 207 216,66 \$;

volet B - soutien technique durant les travaux de construction de la phase 1, au montant de 8 647,33 \$, et de la phase 2, au montant de 18 119,95 \$;

d'autoriser la firme susdite à procéder au volet A, soit la préparation des plans et devis pour les phases 1 et 2;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.

(CT:1789815)
(SD-2024-1127)

CE-20240410-1261

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-561

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 251 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat DOS-561 par le conseil municipal.

(CT:1789815)
(SD-2024-1127)

CE-20240410-1262

PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES - DÉLIVRANCE - PERMIS DE BRANCHEMENT TEMPORAIRE - RUE ÉLUARD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à donner suite au prolongement des infrastructures municipales sur la rue Éluard, entre la portion existante et la rue Laforest, et à procéder aux démarches nécessaires à la mise en oeuvre dudit projet et de voir à ce que les mandats professionnels requis soient confiés au moment opportun;



d'autoriser le Service de l'urbanisme à délivrer un permis de branchement temporaire au propriétaire du lot 6 403 084 du cadastre du Québec, tel que prévu au Règlement numéro L-11870, et ce, dès que tous les documents requis pour l'émission dudit permis auront été reçus et jugés conformes.

(SD-2024-1288)

CE-20240410-1263

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-592

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Construction Caruso inc. à procéder aux travaux de rafraîchissement du 3e étage de l'immeuble situé au 1333, boulevard Chomedey, dans le cadre du contrat DOS-592 relatif aux travaux d'aménagements mineurs sur demande, jusqu'à concurrence d'un montant de 108 498,41 \$.

(CT:1792751)
(SD-2024-1519)

CE-20240410-1264

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-592

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 109 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1792751)
(SD-2024-1519)

CE-20240410-1265

APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES
PARCS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et la Ville de Laval concernant l'octroi d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation de données fauniques sensibles et la protection de leur confidentialité;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2024-1196)

CE-20240410-1266

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - TENNIS
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Tennis Laval afin de soutenir le développement et la mise en place du programme d'activités de tennis sur l'ensemble du territoire lavallois et la gestion du système de réservation en ligne des terrains;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1782867)
(SD-2024-163)

CE-20240410-1267

MISE EN OEUVRE - PROGRAMME-CADRE 2024 - CAMPS DE
JOUR RÉGULIERS, INTÉGRATION ET CAMPGOUROU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la mise en oeuvre du programme-cadre 2024 des camps de jour réguliers, du volet intégration et du camp de jour spécialisé Campgourou;

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à planifier, réaliser et déployer le programme-cadre 2024 des camps de jour.

(SD-2024-1108)

CE-20240410-1268

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES PROFESSIONNELS DU
QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association des archéologues professionnels du Québec au montant de 6 000 \$, pour l'organisation du colloque annuel de l'association qui se tiendra du 25 au 28 avril 2024;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1790003)
(SD-2024-1158)

À 9 h 18, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière